

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les laissent faire. »
 Albert Einstein

**CONFLIT SUR LES SALAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT :
 BRAVO A VOUS TOUS POUR VOTRE MOBILISATION !!**

Comme nous vous l'avions évoqué, ce mouvement social était avant tout votre mouvement, salariés de VEDIF. Nous vous remercions donc très sincèrement pour votre investissement et votre présence massive lors des journées de grève.

Les avis ont été nets et tranchés sur les suffrages exprimés :

77,4 % des suffrages exprimés sont favorables à la signature du protocole de fin de conflit.

22, 6 % des suffrages exprimés sont défavorables à la signature du protocole de fin de conflit.

Par conséquent, Force Ouvrière a signé le protocole qui permet à 676 salariés de VEDIF, soit plus de la moitié des salariés, d'augmenter leur pouvoir d'achat de 100€ net par mois!

Vous trouverez ci dessous un tableau synthétisant les avancées obtenues.

catégorie personnel	nb agents	mensuel 2023	trimestre 2023	annuel 2023 net non imposable	annuel 2024
en passage 2-1/2-2	54	50 €	150 €	600 € + (800 € brut passage de 2.1 à 2.2 imposable)	1 200 €
< 33 000 euros bruts hors EVP	676	100 €	300 €	1 200 €	1 200 €
> 33 000 euros bruts hors EVP	363	54 €	163 €	650 €	650 €
>50 000 euros bruts hors EVP	199	33 €	100 €	400 €	400 €

Ensemble, c'est plus d'1,2 million d'euros que nous avons réussi à dévoyer vers les salariés.

Très clairement, nous sommes loin des demandes initiales. Néanmoins, dans un contexte économique difficile pour tous, nous ne pouvions aboutir à un mouvement social en faisant finalement perdre de l'argent aux salariés.

D'autant plus qu'encore une fois le SEDIF a sacrifié les salariés de VEDIF en imposant un avenant fixant l'augmentation de la masse salariale à 2% maximum par année de fin de contrat sans prendre en compte les augmentations de l'inflation à venir. Les responsables de la direction nationale ayant fait blocage sous prétexte de l'appartenance à l'U.E.S pour pouvoir négocier plus.

Si Force Ouvrière ne prenait pas la responsabilité de signer cet accord vendredi dernier, les salariés n'auraient pu bénéficier de ces avancées !

Le mouvement a aussi permis d'obtenir :

- Engagement d'ouverture de négociations concernant la **revalorisation des indemnités repas, des paniers repas et des tickets restaurants** avant fin mars alors que jusqu'alors il n'existait qu'une promesse sans date connue.
- Engagement d'ouverture de **négociations avec un budget revalorisé à la hausse du dispositif de partage de la performance du CRC** avant fin mars alors que depuis la fin de l'accord en 2018 la direction le promet.
- Engagement d'ouverture des négociations dans le but de **revaloriser les indemnités d'astreinte avant fin mars**, demande portée par le syndicat Force Ouvrière depuis 2015.
- Le **paiement d'une journée de grève** pour ceux qui en ont fait au moins deux.

Ensemble, nous avons su être efficaces et montrer la puissance du collectif des salariés du service public de l'eau.

Informés, mobilisés et pragmatiques, Militez Force Ouvrière !